

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Local privé, exploitation publique

Ce qui n'avait pas vocation à sortir de notre local syndical se répand sur les réseaux sociaux. Le site *Atlantico*, croyant tenir un scoop, a en effet décidé de diffuser des images vidéo volées dans un local syndical, lieu privé, montrant un mur sur lequel sont affichées des caricatures, photomontages et blagues. Que nous apprend *Atlantico* au juste ? Que certains membres du Syndicat de la magistrature pratiquent entre eux la satire et l'humour potache ? Quel scoop !

De quoi s'agit-il en fait ?

Des vestiges d'un temps où la justice était sous pression permanente et où les magistrats faisaient l'objet d'attaques violentes et démagogiques.

D'un exutoire politique, inoffensif et symptomatique - s'inspirant, tout le monde l'aura compris du fameux «*mur des çons*» du *Canard enchaîné*.

Aucun scandale démocratique en vue, comme certains le prétendent déjà, mais seulement de l'agitation politique autour d'images volées dans un lieu privé.

Et bien évidemment aucune atteinte à l'impartialité, les blagues drôles ou de mauvais goût des uns n'engageant pas les décisions des autres.

Nous ne nous posons pas en victimes, et comprenons le mécontentement de ceux qui se découvrent dans de telles circonstances, mais pour autant nous refusons l'amalgame fait par certains et en premier lieu par ceux qui ont diffusé ces images vidéo.

Est-ce bien un hasard si ce document concernant un affichage tombé en désuétude depuis plusieurs mois, a opportunément atterri sur le site d'information *Atlantico*, «*classé à droite*», et si ce non-événement est relayé par une certaine presse ainsi que par l'ancien secrétaire général du syndicat *Synergie Police* - aujourd'hui député UMP - et par l'*IPJ*, dont nous avons combattu avec force les idées pendant toutes ces années...

L'action publique du Syndicat, la vraie et la seule, n'est pas assimilable à ces blagues internes, de potache.

Nous avons toujours pris soin de respecter publiquement nos pourfendeurs, même quand ceux-ci se livraient à l'outrance, et nous n'avons pas l'intention de renoncer à cette règle.

Dès lors que cette «*private joke*» est devenue publique, elle n'a évidemment plus lieu d'être. Mais nous ne nous laisserons pas impressionner par tous ceux qui en profitent basement aujourd'hui pour remettre en cause l'existence même du syndicalisme judiciaire.